

Texte lu lors d'une conférence de presse inter-groupements donnée à Delémont le 22 mai 2001 à l'occasion des votations fédérales du 10 juin 2001 sur la « loi sur l'armée ». Ce texte peut être aussi téléchargé de <http://www.groupebelier.ch>

## Question de principes !

On peut se demander de l'opportunité pour le Groupe Bélier de prendre position sur les deux objets soumis au vote le 10 juin prochain et concernant la loi sur l'armée. Ce premier point mérite d'emblée d'être clarifié. Vu la grande diversité d'arguments que font valoir les opposants à la modification de la loi, issus paradoxalement de familles politiques fort éloignées, que fait donc le Groupe Bélier dans cette bouillabaisse ?

Premier élément de réponse, il s'agit d'armée, plus encore d'armée suisse, et l'on sait à quel point cette grande muette a pesé de tout son poids aux dépens du peuple jurassien dans les luttes pour l'indépendance de la patrie, et qui plus est continue sournoisement, sans gêne aucune, son action d'occupation et d'oppression. Deuxièmement, il s'agit de la Suisse et de son image de marque, un Etat qui a toujours su se donner bonne conscience face à l'étranger, alors qu'il était incapable de résoudre ses propres conflits internes, par exemple le cas du Jura, et qui aujourd'hui se lave les mains à ce sujet. Lorsque le Groupe Bélier intervient dans un débat politique, il doit y avoir une forte connexion avec la question jurassienne, ce qui est manifestement le cas présentement

### 1. Le rôle alibi de l'armée

Pour qui sait lire, le message du Conseil fédéral est révélateur : « *La Suisse a une politique de sécurité qui a fait ses preuves. Elle s'engage également en faveur de la sécurité, de la stabilité et de la paix au-delà de nos frontières.* » Les grands mots pour nos autorités sont donc la sécurité, la stabilité, la paix. On ne précise pas de quelle sécurité, ni de quelle stabilité, ni de quelle paix. Pour nos autorités, il s'agit de préserver un état de fait, peu importe qu'il soit bon ou mauvais, qui légitime leur présence. Ainsi, le conflit jurassien à son apogée engendrait au sein de la Confédération helvétique une insécurité et une instabilité qui justifiaient sans autre forme de procès que l'armée s'occupât de ces anti-Suisses. Nos aspirations légitimes, l'histoire l'a suffisamment montré, à la liberté n'avaient aucune valeur aux yeux des autorités fédérales. D'où leur empressement d'ailleurs à nous envoyer sur le dos leurs soldats. Le même raisonnement s'applique lorsque la Suisse prétend s'engager en faveur de nobles idéaux. Peut-on les croire ? En fait, il s'agit bel et bien d'un alibi pour l'armée qui peine à justifier sa présence. Tout comme dans le Jura, l'armée ira

à l'étranger imposer ses vues ou les vues du monde occidental, c'est du pareil. L'armée reste quoi qu'elle fasse une institution de répression !

## 2. Le vrai visage de la Suisse

C'est à nouveau dans le message du Conseil fédéral que nous puisons notre prochain argument. Nous accusons la Suisse et les autorités fédérales d'être des hypocrites. En effet, nous lisons : « *Il est dans l'intérêt de la Suisse de s'engager en faveur de la paix internationale et d'utiliser à cette fin les moyens les plus efficaces.* » et « *La participation à des engagements militaires de promotion de la paix sert les intérêts de notre pays* ». L'acte généreux, spontané, noble, n'existera manifestement jamais chez ces gens, vachers ou banquiers, qui nous gouvernent ! Ainsi donc, sous couvert de solidarité et autres blablas de 1<sup>er</sup> août, les autorités fédérales se préparent à retirer le plus grand profit de leur engagement militaire à l'étranger. C'est qu'il faut être bien avec les puissances de ce monde. Mais aussi, un monde bien réglé, huilé, sans à coup, quel bonheur pour l'économie et les financiers. Sous « promotion de la paix », ne faut-il pas lire « promotion de nos intérêts économiques » ?

## 3. Une politique internationale douteuse

Les autorités fédérales nous assurent que l'engagement armé sera étroitement contrôlé par les commissions compétentes. Une chose est cependant certaine, l'engagement sera calqué sur le modèle de notre diplomatie. On ne change pas de politique internationale du jour au lendemain. Or, qu'observons-nous depuis la nuit des temps ? Une Suisse qui sait très bien s'éviter des conflits de conscience lorsqu'il le faut et s'engager sans sourciller auprès de tel ou tel despote ou régime. C'est par exemple notoirement le cas pour les relations turco-suisse ou envers la Chine. Dans ses relations, la Suisse sait être des plus discrètes quant aux droits de l'homme et aux peuples en lutte pour leur indépendance. Ainsi, s'engager pour la paix pourrait être bien, mais aux côtés de qui ? Dans ce domaine, la Suisse ne nous a jamais montré une voie originale et courageuse.

## 4. La grande armée

Corollaire à l'engagement armé à l'étranger, la coopération inter-armées fait son apparition. Pour nos autorités fédérales, il s'agit « *d'assurer une instruction aussi complète et efficace que possible* ». Ce qui nous gêne dans cette collaboration est que les armées étrangères ne sont de loin pas des enfants de cœur. A vrai dire, lorsque l'on entend les confessions du général français Aussaresses, on peut craindre le pire sur l'intégrité de ces institutions millénaires. Cela conforte notre idée qu'une armée ne peut intrinsèquement mener une politique de promotion de la paix, de défense des droits de l'homme ou de maintien de la justice. Il y aura toujours un vaincu en souffrance, un peuple opprimé ou dévasté. Collaborer avec des armées qui ont pratiqué de

longue date le régime colonial nous laisse un goût amère, nous qui voyons toujours un Jura-Sud sous l'emprise de l'Etat de Berne.

Le Groupe Béliier invite les Jurassiennes et Jurassiens à ne pas se laisser abuser par le discours des autorités fédérales. Leur expérience du combat leur indique clairement qu'il faut rejeter les modifications de la loi militaire soumise en votation le 10 juin prochain. Nous les invitons par ailleurs à s'engager plus à fond dans l'ouverture du pays, dans des véritables actions de solidarités ou de coopérations.

**Groupe Béliier**